

CGnews

CENTRALE GÉNÉRALE-FGTB PLUS QUE JAMAIS

FGTB
Centrale Générale
Ensemble, on est plus forts

VOTER POUR LA LISTE 2, C'EST VOTER POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE

DU 9 AU 22 MAI 2016
ÉLECTIONS SOCIALES



Santé & sécurité



VOTEZ 2

Cette fois ça y est, nous entrons dans la dernière ligne droite qui nous mènera directement aux élections sociales. Depuis plusieurs mois déjà, vous êtes tous à pied d'œuvre dans vos entreprises afin que la FGTB sorte grandie des élections sociales. Vous ne savez que trop bien à quel point les enjeux sont essentiels pour toute notre société, pas uniquement le monde du travail. L'expérience de ces derniers mois nous a prouvé que nos luttes ne sont pas vaines, mais que les combats sont de plus en plus âpres. Nous avons raison de nous battre pour défendre les intérêts de tous, y compris des plus fragilisés. Mais pour être efficace dans nos luttes, nous devons peser lourd dans les relations avec les interlocuteurs sociaux, aujourd'hui plus que jamais. Et ce poids, c'est grâce aux voix des travailleurs que nous l'obtenons. Nous devons donc garder à l'esprit que chaque voix compte et convaincre que voter pour la liste 2, c'est voter pour une société plus juste.

Vous menez tous depuis plusieurs mois un travail conséquent, mais ce n'est certainement pas le moment de baisser la garde. Il est essentiel de mener campagne jusqu'au dernier jour, jusqu'au jour des élections. Il ne faut en effet pas négliger le poids des indécis. Pour tous ceux qui ne savent pas le jour du vote pour qui ils vont voter, vous devez être présent le jour du vote, vous devez être visible et contrôler l'organisation du vote.

Et puis, on le sait, le vote n'est pas obligatoire en tant que tel. Il y a donc ceux qui ne savent pas s'ils vont venir voter. Pour ceux-là, prévoyez un affichage de dernière minute et contactez ceux qui ont oublié de venir voter par SMS ou par mail.

Vous l'aurez compris, nous devons tous rassembler nos forces et faire en sorte que les élections sociales 2016 soient plus rouges, plus que jamais.

Robert Verteneuil, Secrétaire général
Werner Van Heetvelde, Président

www.accg.be/es2016

PROCÉDURE

X + 70 = désignation des témoins: du 19 avril au 2 mai 2016

X + 77 = listes des candidats définitives: du 26 avril au 9 mai 2016

X + 80 = remise des lettres de convocation: du 29 avril au 12 mai 2016

Y = jour des élections: du 9 au 22 mai 2016

Y + 2 = affichage des résultats: du 11 au 24 mai 2016

Y: le jour des élections

Les élections ont lieu dans tous les bureaux de vote le jour Y, qui se situe entre le 9 et le 22 mai 2016 selon les entreprises.

Les locaux sont mis à la disposition par le patron. Chaque bureau de vote doit en outre disposer d'un lieu aménagé, de sorte à garantir le secret du vote. La convocation informe chaque électeur du bureau dans lequel il vote.

À SAVOIR!
Dans le cas où il ne serait pas possible de permettre à certains travailleurs de participer à l'élection pendant leurs heures de travail, l'employeur doit rembourser les frais de déplacement domicile - bureau électoral de ces derniers.

Le déroulement du vote

Chaque électeur qui est inscrit sur les listes électorales, doit pouvoir voter. Aucun membre du bureau électoral ne peut donc intervenir sur le droit de vote d'un électeur. Seule compte l'inscription sur les listes électorales.

C'est ainsi qu'on ne peut priver un électeur du droit de voter pour la seule raison que celui-ci n'est pas en possession de sa carte d'identité et/ou de sa convocation.

Le président remet à l'électeur un ou plusieurs bulletin(s) de vote contenant le nom des candidats.

Après avoir formulé son vote dans l'isoloir, l'électeur dépose son bulletin replié dans l'urne.

Si l'électeur ne se conforme pas à ces dispositions, ou qu'il détériore son bulletin, le président peut reprendre et annuler son bulletin mais il doit lui en remettre un autre.

Le président peut autoriser l'électeur qui, par suite de son état physique, est dans l'impossibilité de se rendre seul à l'isoloir ou de voter seul, de se faire accompagner d'un guide ou d'un soutien.

L'électeur ne peut voter que pour le collège électoral auquel il appartient: les ouvriers votent pour les ouvriers, les employés pour les employés, et ainsi de suite.

Il y a cependant une exception: en cas de collège commun pour les ouvriers et les employés, l'électeur reçoit deux bulletins de vote: un avec les candidats ouvriers et un avec les candidats employés. Chaque électeur pourra donc voter deux fois.

VOTE PAR CORRESPONDANCE

Nous vous en parlons de manière plus détaillée dans le CG News n°6, le vote par procuration n'est pas admis pour les élections sociales, seul le vote par correspondance est possible et seulement pour certains travailleurs, comme par exemple les malades de longue durée. Les bulletins de vote ne doivent pas forcément être renvoyés par la poste, ils peuvent être remis de n'importe quelle manière au président du bureau de vote, mais avant la fin du vote.

VOTEZ 2



FGTB
Centrale Générale
Ensemble, on est plus forts

FGTB
PLUS QUE JAMAIS

www.accg.be/es2016

FGTB
Centrale Générale
Ensemble, on est plus forts

FGTB
PLUS QUE JAMAIS

www.accg.be/es2016

AVEC LA LISTE 2, LA SÉCURITÉ N'EST PAS UNE OPTION MAIS UN DROIT

Le travail n'est donc pas fini. Particulièrement en ce mois d'avril qui est placé, comme chaque année sous le signe de la santé et la sécurité au travail. Des thèmes essentiels pour une centrale ouvrière comme la nôtre. Le 28 avril aura d'ailleurs lieu la Journée Internationale pour la Santé et la Sécurité au Travail. A cette occasion, vous trouverez dans cet envoi une fiche et des affiches qui abordent la santé et la sécurité au travail.

Plutôt que de longs discours, nous avons choisi de donner la parole à nos délégués déjà actifs qui nous disent pourquoi ces thèmes sont importants.



Véronique

Le bien-être au travail, c'est un aspect trop souvent négligé, pourtant dans les titres-services, c'est important. Les travailleuses souffrent beaucoup de l'isolement et à mon niveau, j'essaie de faire bouger les choses.

En façade, la sécurité est au top, mais quand on y regarde de plus près, on se rend compte qu'il y a encore beaucoup de choses à améliorer. En étant au CPPT, nous avons justement l'occasion d'agir concrètement et de faire évoluer positivement la sécurité des travailleurs.



John

Nous faisons en sorte que les gens disposent d'un matériel adéquat, qui leur permette de travailler en toute sécurité. C'est notre rôle en tant que délégué. Nous insistons aussi pour qu'ils respectent les règles de sécurité.



Emile



Piet

Nous suivons la sécurité de très près. Nous avons obtenu un nouveau plan de circulation pour les camions et les clarks, une nouvelle bascule pour le pesage et un nouveau marquage au sol dans les allées et les locaux, avec des lignes très claires qui indiquent où vous pouvez circuler. Nous suivons tout cela de très près.

Chez nous, nous avons dû nous battre pour que les travailleurs obtiennent des chaussures antidérapantes. Ça peut sembler banal, mais au quotidien, c'est aussi important.



Patrice

Nous sommes là pour garantir la sécurité des travailleurs. Dès que nous voyons que quelque chose ne va pas, nous n'autorisons pas le travail.



Olivier

En tant que délégué, nous discutons avec la direction pour obtenir de meilleures mesures de sécurité pour les travailleurs, mais après, nous devons encore convaincre les travailleurs de l'intérêt de respecter ces mesures. Ils n'ont pas tous conscience des dangers.



Eddy

VOTEZ 2

En ce qui concerne la sécurité au travail, nous nous battons pour obtenir des pneus hiver. Nous n'y sommes pas encore, mais la direction a déjà annoncé qu'elle reprendrait ce poste dans le budget de l'année prochaine. Nous demandons aussi que nos camionnettes soient adaptées vu que nous devons régulièrement charger et décharger des bouteilles d'oxygène de 40 kg.



Dirk

Mon rôle de déléguée a aussi un aspect très social. C'est très important pour les travailleurs de se sentir soutenus et épaulés par quelqu'un qui est de leur côté et qui leur apporte un peu de force. Nous sommes dans une Entreprise de Travail Adapté, chez nous, encore plus qu'ailleurs, l'aménagement de postes de travail de plus en plus adaptés aux personnes est un enjeu majeur.



Béatrice

VOTEZ 2

FGTB PLUS QUE JAMAIS



MATÉRIEL DE CAMPAGNE



Fiche « Santé et sécurité au travail »

Comment, en tant que délégué, pouvez-vous agir au sein de votre entreprise pour rendre le travail plus sûr et sans danger pour la santé de tous les travailleurs? Une fiche qui vous donne des pistes et qui vous aide à alimenter la discussion avec vos camarades.



Cartes et affiches « Santé et sécurité au travail »

Ces cartes ont pour principal objectif de vous aider à amorcer la discussion avec vos collègues, les électeurs de demain. Affichez et distribuez-les.



Affiche Votez 2

Plus que jamais, c'est le moment de placarder l'affiche Votez 2. Vous trouverez dans cet envoi un grand format et deux petits, histoire de remplir le moindre espace.

Un bon vote, c'est aussi un vote valable

Dans quelques jours, les élections auront lieu dans votre entreprise. nous sommes convaincus que vous avez fait du bon boulot et que vos collègues auront envie de voter pour la liste 2. Pour être sûr de bien voter, nous avons réalisé un triptyque qui se compose d'une affiche et de cartes à distribuer.

VOUS AUSSI, VOUS ESTIMEZ QUE LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL, C'EST UN DROIT, PAS UNE OPTION?

Nous passons une grande partie de notre vie au boulot. Pas question d'y laisser notre santé. La FGTB met tout en œuvre pour améliorer vos conditions de travail. Envie d'en savoir plus ? Parlez-en avec votre candidat / délégué FGTB. Ensemble, nous ferons bouger les choses, plus que jamais !

Le(s) candidat(s)/délégué(s) de la Centrale Générale-FGTB



www.accg.be/es2016



VOUS AUSSI, VOUS ESTIMEZ QUE LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL, C'EST UN DROIT, PAS UNE OPTION?

Nous passons une grande partie de notre vie au boulot. Pas question d'y laisser notre santé. La FGTB met tout en œuvre pour améliorer vos conditions de travail. Envie d'en savoir plus ? Parlez-en avec votre candidat / délégué FGTB. Ensemble, nous ferons bouger les choses, plus que jamais !

Le(s) candidat(s)/délégué(s) de la Centrale Générale-FGTB



www.accg.be/es2016



VOUS AUSSI, VOUS ESTIMEZ QUE LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL, C'EST UN DROIT, PAS UNE OPTION?

Nous passons une grande partie de notre vie au boulot. Pas question d'y laisser notre santé. La FGTB met tout en œuvre pour améliorer vos conditions de travail. Envie d'en savoir plus ? Parlez-en avec votre candidat / délégué FGTB. Ensemble, nous ferons bouger les choses, plus que jamais !

Le(s) candidat(s)/délégué(s) de la Centrale Générale-FGTB



www.accg.be/es2016



VOUS AUSSI, VOUS ESTIMEZ QUE LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL, C'EST UN DROIT, PAS UNE OPTION?

Nous passons une grande partie de notre vie au boulot. Pas question d'y laisser notre santé. La FGTB met tout en œuvre pour améliorer vos conditions de travail. Envie d'en savoir plus ? Parlez-en avec votre candidat / délégué FGTB. Ensemble, nous ferons bouger les choses, plus que jamais !

Le(s) candidat(s)/délégué(s) de la Centrale Générale-FGTB



www.accg.be/es2016

